

Recherches sociographiques



Ghislaine M. MARTIN et Camille MESSIER, *L'enfance maltraitée...ça existe aussi au Québec* ; Michelle R. MAROIS et Louise A. PERREAULT, *L'intervention sociale auprès des enfants maltraités : une pratique à repenser* ; Michelle R. Marois, Camille MESSIER et Louise A. PERREAULT, *L'inceste : une histoire à trois et plus...apprendre à les aider* ; Camille MESSIER, *La sexualité : vécu et opinions d'un groupe de jeunes; une recherche pilote chez un groupe d'adolescents et d'adolescentes*

Denys Delage

Volume 25, numéro 2, 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056105ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056105ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Delage, D. (1984). Compte rendu de [Ghislaine M. MARTIN et Camille MESSIER, *L'enfance maltraitée...ça existe aussi au Québec* ; Michelle R. MAROIS et Louise A. PERREAULT, *L'intervention sociale auprès des enfants maltraités : une pratique à repenser* ; Michelle R. Marois, Camille MESSIER et Louise A. PERREAULT, *L'inceste : une histoire à trois et plus...apprendre à les aider* ; Camille MESSIER, *La sexualité : vécu et opinions d'un groupe de jeunes; une recherche pilote chez un groupe d'adolescents et d'adolescentes*]. *Recherches sociographiques*, 25(2), 316–318. <https://doi.org/10.7202/056105ar>

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1984

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

L'intérêt de ce livre est de sensibiliser le lecteur à une vaste gamme de problèmes auxquels sont confrontées les femmes au travail. L'aspect « qualitatif » de ces problèmes est aujourd'hui souvent ignoré du fait qu'il se prête moins bien à la mesure. Cependant, il nous semble que, si des dispositions adéquates ne sont pas prises, non seulement quant à la rémunération et aux avantages sociaux, mais également quant à la flexibilité des horaires de travail, à la disponibilité de garderies adéquates, à la protection de la santé des travailleuses, les coûts sociaux, à moyen et long termes, pourraient s'avérer très élevés.

Marie-Thérèse PONTBRIAND

*I.N.R.S.-Urbanisation,
Université du Québec.*

Ghislaine M. MARTIN et Camille MESSIER, *L'enfance maltraitée... ça existe aussi au Québec*, Comité de la protection de la jeunesse, Ministère de la Justice, Gouvernement du Québec, 1981, 321p.; cahier synthèse, 59p. (« Études et recherches », 1.)

Michelle R. MAROIS et Louise A. PERREAULT, *L'intervention sociale auprès des enfants maltraités : une pratique à repenser?*, Comité de la protection de la jeunesse, Ministère de la Justice, Gouvernement du Québec, 1981, 189p.; cahier synthèse, 39p. (« Études et recherches », 2.)

Michelle R. MAROIS, Camille MESSIER et Louise A. PERREAULT, *L'inceste : une histoire à trois et plus... apprendre à les aider*, Comité de la protection de la jeunesse, Ministère de la Justice, Gouvernement du Québec, 1982, 171p.; cahier synthèse, 55p. (« Études et recherches », 3.)

Camille MESSIER, *La sexualité : vécu et opinions d'un groupe de jeunes ; une recherche pilote chez un groupe d'adolescents et d'adolescentes*, Comité de la protection de la jeunesse, Ministère de la Justice, Gouvernement du Québec, 1982, 192p.; cahier synthèse, 37p. (« Études et recherches », 4.)

Du Comité de la protection de la jeunesse nous parviennent ces quatre études portant sur la violence physique et sexuelle à l'égard des enfants dans notre société.

Construit autour d'une revue de la littérature et d'un portrait des enfants victimes constitué à partir d'un échantillon des dossiers soumis au Comité de la protection de la jeunesse, le cahier 1 nous présente les principaux facteurs à l'origine de la violence. Outre les facteurs psychologiques (carence affective, faillite de la relation parent-enfant), les auteurs insistent sur l'intensité du stress dans la vie quotidienne, de même que sur l'isolement social des familles coupées des réseaux d'entraide et d'échange. En conséquence, ce seraient les milieux socio-économiques les plus pauvres et les plus désorganisés qui généreraient le plus souvent la violence à l'égard des enfants ; dans l'enquête, seulement 9% des familles visées ont un revenu équivalent au revenu moyen, plus de la moitié des familles vivent dans une situation très précaire et, corollaire de la pauvreté, les familles monoparentales y sont fortement sur-représentées. S'agit-il d'une différence réelle entre les milieux ou bien d'un artefact de l'intervention plus grande des appareils gouvernementaux dans les classes pauvres ? Sans pouvoir trancher avec certitude, les auteurs croient à un recours plus fréquent à la violence dans les milieux les plus pauvres et les plus désorganisés. Combien sont-ils ces enfants victimes ? 4052 cas furent portés à l'attention du Comité en 1975-1976. Soit deux enfants pour mille. De ces cas signalés, le Comité en a retenu la moitié comme fondés aux termes de la loi. La réalité devrait être bien au-delà de ces chiffres puisque médecins et professionnels des services sociaux ont tendance à se soustraire à l'obligation de signaler. La politique du silence entourerait encore bien davantage les enfants victimes d'abus sexuels. Et les enfants ? Classes spéciales, mésadaptation socio-affective, déficience, problèmes de communication verbale, difficultés visuo-motrices, etc., voilà leur lot.

On lira dans le second cahier les résultats d'une seconde enquête réalisée à partir de tous les dossiers (six mille) déposés au Comité en 1978. L'enquête confirme et complète la précédente, réalisée à partir d'un échantillon des dossiers de 1975-1976. Les enfants gravement négligés représentent la moitié des enfants concernés. Parmi ceux-ci, on trouve légèrement plus de garçons que de filles (52% contre 48%) et, fait à remarquer, près du tiers souffrent d'un handicap. Ces enfants sont issus plus souvent que d'autres de familles nombreuses. Dans seulement 6.3% des cas, il s'agit de victimes d'abus sexuels. Trois fois sur quatre, les intervenants sociaux retirent les enfants maltraités à leurs parents pour les confier à un milieu substitué. C'est dire que la perspective de « traitement » des familles est rarement retenue.

Le troisième cahier aborde la question de l'inceste. On signalait en moyenne une vingtaine de cas par mois dans la province en 1975, une soixantaine en 1980. Si le nombre de cas connus augmente, c'est qu'on hésite un peu moins à dénoncer ; néanmoins, ce qui paraît demeure bien en deçà de la réalité. Selon des estimations américaines, l'inceste affecterait 10% à 14% des familles, mais ces chiffres sont bien incertains. Il n'existe aucune évaluation globale pour le Québec. Ce cahier ne rassemble d'ailleurs pas les résultats d'une enquête québécoise : il s'agit plutôt d'un état de la question illustré ici et là des rares informations disponibles sur ce phénomène au Québec. Si l'inceste concerne dans environ quatre cas déclarés sur cinq le rapport père-fille, il n'est pas impossible que la fréquence de l'inceste frère-sœur soit en réalité plus grande. Le scénario incestueux père-fille est désormais bien connu : communication rompue entre les parents, fille jeune (neuf/dix ans) abandonnée par la mère, père extérieurement irréprochable. Sorte de transaction qui protège et maintient l'unité familiale, la relation incestueuse dure en moyenne deux ans et sa divulgation provoque une crise à l'intérieur de la famille. Les auteurs abordent les différentes stratégies d'intervention et identifient les principaux indices permettant de déceler le phénomène. Enfin, si la littérature spécialisée sur ce sujet nous apprend que la fréquence de l'inceste est relativement constante d'un milieu social à l'autre, une étude québécoise réalisée dans l'Outaouais nous révèle que toutes les filles victimes (trente-six cas) appartiennent à des classes économiquement faibles. L'étude conclut à une disparité non pas du phénomène mais de la dénonciation.

Le dernier cahier nous présente une enquête auprès de cent trente-trois jeunes de secondaire III, IV et V d'une école de la région de Montréal. Bien que l'on ne puisse inférer statistiquement à l'ensemble des étudiants de ce niveau au Québec, les résultats confirment ce que nous connaissions déjà par d'autres enquêtes. Il s'en dégage le profil suivant. Si, dans l'ensemble, la plupart des répondants (davantage chez les garçons) ont déjà pratiqué plusieurs activités sexuelles correspondant à la découverte de leur corps de même qu'à celle de l'autre sexe, 31% ont déjà fait l'expérience du coït (20% en secondaire III). À cet égard, les résultats sont identiques à ceux d'une étude albertaine. Il n'existe pas de différence significative selon que les parents exercent ou non un contrôle strict. Le quart de ces jeunes obtiennent un très faible score au test de connaissances du questionnaire. C'est à propos de la contraception que l'on enregistre les scores les plus faibles. Dans le sous-groupe des plus mal informés, 10% ont déjà eu des relations sexuelles complètes.

Partant du constat que les actes d'abus sexuels signalés au Québec ne révèlent aucunement l'ampleur réelle du phénomène, cette étude visait aussi l'investigation de la fréquence de la violence physique et sexuelle dont les jeunes sont victimes. Un répondant sur trois aurait déjà été victime de violence (principalement physique). Le pourcentage serait plus élevé pour les filles (38% contre 28%). Ce sont là les résultats que dégage l'auteur à partir d'une question qui englobe toutes les formes de violence physique, allant des « tapes sur la tête » à la séquestration et à l'ingestion forcée de drogues. De surcroît, la question concerne autant le milieu familial que l'école ou la rue. On se surprendra que pas plus du tiers n'aient eu à faire face, depuis leur naissance, à des individus violents à leur égard. Qui n'a pas déjà reçu une « tape sur la gueule » ? Néanmoins, 79% des victimes identifient la famille comme milieu d'origine de la « violence ». Encore que la forme ne soit pas spécifiée et qu'il puisse s'agir de chicanes de frères et sœurs. Sept filles sur 72 et 3 garçons sur 61 disent avoir été victimes de violence sexuelle. Bien que l'on ne puisse tirer aucune conclusion de

cette partie de l'enquête et qu'il soit dommage qu'elle n'ait pas été conçue avec plus de rigueur, c'est sur cette piste que devrait s'engager une prochaine étude.

Conçues d'abord sous l'angle des problèmes sociaux et de l'intervention sociale, ces quatre monographies font le point des connaissances et nous livrent des données originales sur la situation au Québec.

Denys DELAGE

*Département de sociologie,
Université Laval.*

Jacques GOUBOUT et Serge BLAIS, *L'accessibilité financière au logement neuf. Analyse des dépenses de logement des ménages qui ont accédé aux nouveaux développements résidentiels de Montréal et de Québec dans les années soixante-dix*, Montréal, I.N.R.S.-Urbanisation, 1983, 165p. (« Rapport de recherche », 8.)

Voici le huitième d'une série encore incomplète de rapports de recherche rédigés dans le cadre d'un très important programme de recherche sur les nouveaux espaces résidentiels lancé par l'I.N.R.S.-Urbanisation en 1977. Rappelons, pour préciser le titre, que ce programme a débuté par une enquête « sur un échantillon de nouveaux développements résidentiels construits entre 1971 et 1976 dans les agglomérations de Québec et de Montréal » (p. 17).

L'étude de Goubout et Blais est essentiellement « centrée sur l'accessibilité des ménages au logement neuf : quels types de logements sont accessibles, à qui, moyennant quel effort financier ? » (p. 11). Parfois les auteurs comparent les dépenses consenties par les ménages à celles dans l'ensemble du stock de logements ou dans la partie ancienne de ce stock. Il y a deux façons d'analyser le texte qui nous est présenté : ou l'on suit la piste de l'information descriptive, ou l'on suit celle de certaines interrogations fondamentales qui guident les auteurs.

Considérons d'abord l'information. Trois catégories de dépenses font l'objet de l'analyse : les « dépenses de logement », loyer ou hypothèque, équipements, taxes, etc. ; les « dépenses induites », réparations et transport au travail ; enfin, les « dépenses d'habitat », constituées de la somme des deux catégories précédentes.

Le premier chapitre présente ce qu'il en coûte pour habiter dans un développement neuf selon qu'on est propriétaire ou locataire. Pour ces derniers, les coûts sont toujours sous le seuil réputé acceptable ; pour les propriétaires, ils atteignent ou dépassent parfois légèrement ce seuil pendant les deux premières années suivant l'achat. Donc, le logement neuf est accessible.

Au second chapitre, on compare aux coûts dans l'ensemble de l'agglomération et dans le stock ancien. Le neuf coûte plus cher, surtout pour les propriétaires, mais il demeure accessible. Le locataire de neuf pourrait s'offrir une maison dans les vieux développements pour le prix de son logement, s'il tenait à devenir propriétaire. On pousse ici l'analyse jusqu'à certaines sous-catégories de dépenses, dont les réparations.

Le troisième chapitre ne concerne que Montréal. Les auteurs y décrivent les dépenses de logement et d'habitat selon le type de logement (unifamilial isolé, jumelé en rangé ; *plex* ; *walk-up* avec ou sans ascenseur, tour), leur taille et leur localisation. On distingue toujours entre propriétaires et locataires en comparant à la situation dans le stock ancien. Principale observation : un ménage qui décide de « consommer peu de logement n'a pas d'autre solution que d'être locataire » (p. 78), dans un *plex* existant ou dans une maison à appartements sans ascenseur si son revenu est bas, dans une tour si son revenu est élevé. Un ménage qui « choisit de consommer